

Commune
De
TORCE EN VALLEE

**Délibérations
Du Conseil Municipal**

Date de convocation
6 avril 2022
Date d'affichage
6 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le onze avril à vingt heures trente précises,
Le conseil municipal légalement convoqué le six avril deux mil vingt-deux, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, Maire.

En exercice 15
Présents 10
Votants 14

Étaient présents : Jean- Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Maryse BESNIER, Joël DAVID, , Yves GICQUEL, Annick CUISNIER, Vincent GUILLERME,

Absents et excusés : Émilie LOPES, Michel CHADUTEAU, Pascaline LEGENDRE, Aurélie BUTET
Absent : Olivier LE CORF

Émilie LOPES donne pouvoir à Annick CUISNIER pour voter en ses lieu et place.
Aurélie BUTET donne pouvoir à Denis DEBELLE pour voter en ses lieu et place.
Pascaline LEGENDRE donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place
Michel CHADUTEAU donne pouvoir à Céline MATHÉ pour voter en ses lieu et place

Le président a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE 2022-030

Madame Céline Mathé présente le budget primitif 2022 comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2022

	DEPENSES en €		RECETTES en €	
FONCTIONNEMENT	011 – Charges à caractère général	284 350.00 €	013 – Atténuations de charges	30 000.00 €
	012 – Charges de personnel	450 400.00 €	70 - Produits des services, du domaine et vites diverse	73 751.86 €
	014 – Atténuations des produits	82 196.00 €	73 – Impôts et Taxes	33 139.00 €
	65 – Autres Charges de la gestion courante	94 146.00 €	731 - Fiscalité Local	626 600.00 €
	657364 – Surv de fonct. Aux BA et aux régies	4 750.00 €		
	66 – Charges financières	38 000.00 €	74 Dotations, subventions et participations	296 657.00 €
	67 – charges exceptionnelles	1 000.00 €	75 Autre Produits de gestion courante	37 800.00 €
	68 - Dotation provisions semi-budgétaire	1 500.00 €		
	042 - Opération d'ordre transfert entre section	2 700.00 €		
	Total	959 042.00 €	Total	1 097 947.66 €
023 – Virement à la section d'investissement	655 564.00 €	R002 résultat reporté	516 658.34 €	
Total des Charges de fonctionnement	1 614 606.00 €	Total des recettes de fonctionnement	1 614 606.00 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES en €		RECETTES en €	
	Charges Opérations		13 – Subventions d'investissement	
	45 - Voirie	15 300.00 €	Plateaux Rue du Dolmen et de la Paix (DETR + CONSEIL GENERAL)	15 037.00 €
	48 - Logement Locatif	18 350.00 €	50 - Mairie Poste (la poste)	20 000.00 €
	49 - Eglise	10 500.00 €	50 - Défibillateur	910.00 €
	50 - Mairie	54 500.00 €	61 - Voie douce	19 000.00 €
	54 - Salle Cérés	4 200.00 €	Reste à réaliser 2021 Subvention (Rue des Rosiers reçue à ce jour)	29 726.00 €
	56 - Groupe Scolaire	150 000.00 €	10 - Dotations fonds divers et réserves (FCTVA, taxe aménagement	29 999.65 €
	58 - Cimetière	20 000.00 €	Taxe aménagement	4 000.00 €
	61 - Voie Douce	77 000.00 €	1088 - excédent de fonctionnement capitalisé	302 414.86 €
	62 - Plateau rue du dolmen et la paix	35 000.00 €	041 Opérations d'ordre (frais étude rattachée aux travaux)	26 563.49 €
	63 - Epicerie	25 000.00 €	Amortissement des Etudes non suivies de travaux 5 ans	
	64 - Lavoir	8 700.00 €	MO construction chaufferie bois (8808/Sans)+ Etude chaufferie	2 700.00 €
	provisions Presbytère (2128)	100 000.00 €	(5510.23/5 ans)	
	Opération non référencée	59 560.65 €		
	Opération d'ordre (frais étude rattachés aux travaux)	26 563.49 €		
	Total opérations :	604 674.14 €	Total recettes investissement	450 351.00 €
	Reste à réaliser 2021	21 010.00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	655 564.00 €
Total des dépenses équipements	625 684.14 €	R001 Solde exécution positif	- €	
16 Emprunts	165 600.00 €			
16878Autres Dettes et Autres organismes et particuliers	50 000.00 €			
D001 Solde exécution négatif	261 130.86 €			
Dépôt et cautionnement reçus	3 500.00 €			
Total des charges d'investissement	1 105 915.00 €	Total des Recettes d'investissement	1 105 915.00 €	

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal, aux vues des difficultés rencontrées pour l'équilibre du budget annexe d'assainissement pour 2022 en section d'exploitation comme en investissement, de la nécessité de pallier le déficit de la section d'exploitation du compte administratif 2021, propose donc, à titre exceptionnel, de verser une subvention d'équilibre à ce budget d'un montant de 4750 €.

- Vu le Code des collectivités territoriales, notamment son article L.2224-2,
- Vu l'article 75 de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 permettant aux collectivités de moins de 3000 habitants de subventionner les services eau et assainissement sans limitation ni justification,
- Considérant que l'équilibre de la section d'exploitation du budget assainissement ne peut être obtenu sans subvention du budget principal, pour les raisons exposées ci-dessus, - après avoir entendu les explications du Maire,

➤ **Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,**

Approuve le Budget primitif 2022 proposé par Monsieur le Maire comme suit :

Fonctionnement

Recettes	1 097 947.66 €
Excédent de Fonctionnement	516 658.34 €
Total recettes :	1 614 606,00 €

Dépenses	959 042.00 €
Virement Section d'investissement	655 564.00 €
Total Dépenses :	1 614 606,00 €

Investissement

Recettes	803 500.14 €
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	302 414,86 €
Total Recettes	1 105 915.00 €

Dépenses	844 784.14 €
Déficit d'investissement	261 130.86 €
Total Dépenses	1 105 915.00 €

DECIDE d'attribuer une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe assainissement d'un montant de 4750 € qui sera inscrite en dépense de fonctionnement à l'article 657364 du budget principal et en recette de fonctionnement au budget primitif Assainissement 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Michel ROYER

